



Extrait du procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch tenue **le mercredi 16 décembre 2020**, en ligne sur Zoom.

**Objet : Position du conseil du quartier de Saint-Roch au sujet de l'autoroute Laurentienne**

**Résolution CA20-07-74**

CONSIDÉRANT le dépôt de la version préliminaire de la vision d'aménagement du pôle urbain Hamel-Laurentienne par la ville cet automne 2020 et les six grandes orientations du projet ciblées par la ville ;

CONSIDÉRANT que les consultations menées auprès des citoyens en amont de l'élaboration de la Vision du Pôle urbain Hamel-Laurentienne ont soulevé l'importance de respecter l'échelle humaine dans les futurs aménagements ;

CONSIDÉRANT qu'une reconversion en profondeur de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain aurait pour avantage d'encourager la mobilité active, de désenclaver les secteurs du quartier, d'augmenter les possibilités de verdissement et de réduire le bruit, la pollution de l'air et les îlots de chaleur;

CONSIDÉRANT qu'à cette étape de l'avant-projet, le scénario d'aménagement du futur boulevard urbain n'a pas encore été déterminé clairement par la Ville;

SUR PROPOSITION DE M. Louis-H. Campagna DUMENT APPUYÉ PAR Mme Frédérique Lavoie, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de Quartier Saint-Roch demande à la Ville de Québec de bonifier la proposition préliminaire de reconversion de l'autoroute Laurentienne en renforçant les principes suivants :

- Multiplier les liens cyclables et piétons dans le secteur, sans recours à des passerelles, qui sont des aménagements peu conviviaux;
- Favoriser la création de milieux de vie de qualité, notamment par le développement immobilier, la présence de commerces de proximité, des espaces verts et un cadre bâti conçu dans le respect de l'échelle humaine ;
- Absorber le trafic automobile de Laurentienne en amont de Wilfrid-Hamel, notamment grâce à des stationnements incitatifs à hauteur de Fleur-De-Lys et grâce à un système de transport collectif permettant un lien direct entre Fleur-de-Lys/Expo-Cité et la haute-ville.

Adoptée à l'unanimité.

Frédérique Lavoie  
Présidente